

SINISTRE : Des fonds d'urgence pour les communes touchées par les crues

Alors que la décrue est désormais une réalité pour la majorité des territoires impactés, le gouvernement et les collectivités présentent des séries de mesures pour soutenir financièrement les communes sinistrées. En déplacement dans le [DEPARTEMENT DU LOIRET](#) / **T** : 02.38.25.45.45, où 226 des 327 communes sont concernées, le Premier Ministre a annoncé le déblocage en urgence de plusieurs dizaines de millions d'euros pour venir en aide aux populations. De son côté, le Président du [DEPARTEMENT DE L'ESSONNE](#) / **T** : 01.60.91.91.91 a annoncé la création d'un fonds de soutien doté de 2 à 3 M€.